



INVITATION

de la Fédération Francophone Belge de Natation pour le **4ème**



Challenge JEUNESSE

22 & 23 april 2017 Piscine Olympique de SERAING





Avec le soutien de:

- Ethias
- Speedo
- la Fédération Wallonie Bruxelles
- la Ville de Seraing
- l'ESN











12:00:00

Ethias Challenge JEUNESSE De la Fédération Francophone Belge de Natation 22 & 23 avril 2017



Minima

2003

Minima

2003

PROGRAMME

Samedi: 22-04-17

Echauffement

12:50:00 Fin de l'échauffement

13:00:00 C1 100m brasse Filles Cl aux temps/ Année
C2 100m brasse Garçons Cl aux temps/ Année
C3 100m dos Filles Cl aux temps/ Année
C4 100m dos Garçons Cl aux temps/ Année

remise des podiums des épreuves C1 à C4

 1'45"00
 1'40"00

 1'50"00
 1'40"00
 1'35"00

 1'40"00
 1'35"00
 1'25"00
 1'20"00

Minima

2004

Minima

2006-2005

Minima

2006-2005

Dimanche: 23-04-17

12:00:00 **Echauffement** 12:50:00 Fin de l'échauffement 13:00:00 100m Papillon Filles Cl aux temps/ Année **C5 C6** 100m Papillon Garçons Cl aux temps/ Année **C7** 100m nage libre Filles Cl aux temps/ Année **C8** 100m nage libre Garçons Cl aux temps/ Année remise des podiums des épreuves C5 à C8

1'45''00	1'40''00	
1'40''00	1'30''00	1'20''00
1'25''00	1'20"00	
1'25''00	1'15"00	1'10''00

Minima

2004

REGLEMENT

- 1. L'Ethias Challenge Jeunesse est organisé conformément aux règlements de la FINA et de la Fédération Francophone Belge de Natation.
- 2. La compétition se déroulera à la piscine de Seraing (bassin de 50m, 8 couloirs) située, Avenue des Puddleurs, 51 4100 Seraing Belgique Elle est équipée d'un chronométrage électronique
- 3. Les épreuves sont ouvertes
 - aux nageurs nés en 2006-2005-2004-2003.
 - Aux nageuses nées en 2006-2005-2004
- 4. <u>Les nageurs(ses) ne peuvent cumuler les mêmes épreuves à l'Ethias Challenge</u> <u>Jeunesse et l'Ethias Swimming Trophy</u>
- 5. Les heures du début des épreuves peuvent être changées, suivant besoin, par l'organisateur.













6 Officiels:

Les clubs DOIVENT assurer la présence d'officiel selon la règle suivante du règlement sportif :

De 1 à 10 nageurs => 1 officiel

De 11 à 20 nageurs => 2 officiels

De 21 à 30 nageurs => 3 officiels

Plus de 31 nageurs => 4 officiels

Une amende administrative de 25,41 € par officiel manquant sera appliquée au club conformément au règlement d'ordre intérieur de la FFBN .

Les officiels ont l'obligation de porter la tenue blanche officielle de leur District

<u>7</u> <u>Délégué :</u>

Le club participant est tenu de désigner un délégué licencié en son sein.

Le délégué doit obligatoirement se présenter au juge arbitre et signer la feuille de présence mise à disposition.

Le club défaillant sera frappé d'une amende administrative de 40,66 € par journée de compétition.

Inscriptions :

A / pour les clubs FFBN UTILISATION Meet Manager OBLIGATOIRE

Les inscriptions sont à envoyer à :

inscriptions@ffbn.be Fédération Francophone Belge de Natation

Monsieur Didier LECLERCQ Piscine du Stade Yernaux Rue du Poirier, 226

6061 Montignies-Sur-Sambre

Tel. 071 - 30 45 95

formulaire d'inscription Meet Manager :

Les clubs doivent obligatoirement fournir les renseignements suivants :

- 1. le nom du club + abréviation
- 2. nom, prénom, année de naissance du nageur
- 3. numéro de concurrent du nageur
- 4. les numéros successifs des épreuves auxquelles ils prennent part
- 5. le meilleur temps absolu réalisé sur la distance (25 ou 50m)
- 6. Le nom du délégué (un seul).
- 7. Les noms des entraîneurs responsables :

a. 1 à 10 nageurs
b. 11 à 20 nageurs
c. 21 à 30 nageurs
d. + de 30 nageurs
1 entraîneur
2 entraîneurs
3 entraîneurs
4 entraîneurs

date d'expédition : Pour le MERCREDI 12 avril 2017

<u>B / pour les clubs non FFBN</u>

Inscriptions au formats Lenex, PC3(FR),DSV4/5 (Ger) supportés par Meet Manager sont à envoyer à:

<u>inscriptions@ffbn.be</u>
Fédération Francophone Belge de Natation
Monsieur Didier LECLERCQ











Piscine du Stade Yernaux Rue du Poirier, 226 6061 Montignies-Sur-Sambre Tel. 071 – 30 45 95

Le modèle du fichier transmis doit reprendre les points 1 à 7 repris ci-dessus.



Accusé de réception :

Un accusé de réception sera envoyé à l'adresse officielle du club par messagerie électronique.

Il est de la responsabilité du club de veiller à la réception de l'accusé endéans les 5 jours

Ce document sera la seule preuve admise de la réception des inscriptions. Il permettra également aux clubs de vérifier la préparation du programme et, éventuellement d'en demander <u>la correction</u>.

Aucune correction ne sera admise après le mardi 18 avril 2017.

Tout refus d'une inscription par le CS Natation sera justifié et porté à la connaissance du club intéressé.é

Timing engagements:

➤ Mercredi 12 avril 2017 : limite inscriptions

Vendredi 14 avril 2017 : limite des envois d'accusé de réception

➤ Mardi 18 avril 2017 : limite correction

Remarque:

Tout manquement aux demandes formulées au point <u>Inscriptions</u> sera pénalisé d'office d'une amende administrative unique de **25,41** € (R.O.I. – Tableau des cotisations et amendes).

Droits d'inscriptions : 5,08 € par départ

A payer au plus-tard pour le 20 avril 2017 sur le compte ci-dessous : Les clubs étrangers pourront payer sur place. Le forfait d'un nageur inscrit dans le programme n'exempte pas du droit d'inscription.

Fédération Francophone Belge de Natation

Compte: 068-2115408-59 IBAN: BE84 0682 1154 0859

BIC: GKCCBEBB

Forfait: AVIS IMPORTANT

Afin d'éviter des frais administratifs les clubs ont la possibilité de supprimer une ou plusieurs inscriptions jusqu'à 48h avant le début de la première course (jeudi 20 avril 2017 – 08h00) auprès de la personne responsable des inscriptions, M Didier Leclercq, en lui envoyant un mail ffbn@ffbn.be

Lors du meeting tout désistement ou forfait non-déclaré sera pénalisé d'une amende de **20,33€** par nageur et par journée.

Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription

















Podium : <u>L'attribution des médailles ne se fera que</u> <u>sur base des temps-limites réalisés</u>

Un classement au temps par année d'âge récompensera les trois premiers nageurs de chaque épreuve

- √ Filles Garçons nés en 2006
- √ Filles Garçons nés en 2005
- √ Filles Garçons nés en 2004
- ✓ Garçons nés en 2003

Prix: Médaille et prix aux trois premiers.

<u>Dépassement temps-limites – Tableau des amendes</u> :

- Epreuves de 50 et 100 mètres:	de 0.01 à 1.00 secondes	= 3,05 €
	de 1.01 à 2.00 secondes	= 6,09 €
	plus de 2.00 secondes	= 20,33 €
- Epreuves de 200 mètres:	de 0.01 à 2.00 secondes	= 3,05 €
	de 2.01 à 4.00 secondes	= 6,09 €
	plus de 4.00 secondes	= 20,33 €
- Epreuves de 400 mètres:	de 0.01 à 4.00 secondes	= 3,05 €
	de 4.01 à 6.00 secondes	= 6,09 €
	plus de 6.00 secondes	= 20,33 €
- Epreuves de 800 et 1500 mètres:	de 0.01 à 5.00 secondes	= 3,05 €
	de 5.01 à 10.00 secondes	= 6,09 €
	plus de 10.00 secondes	= 20,33 €

Horaires (à titre indicatif):

Samedi 22/04/2017		!	Samedi	Dir	nanche
Et Dimanche 23/04/2017		-			
	: Echauffement :	!	12h00	121	า00
	: Départ :	i	13h00	13	า00

Un timing à titre indicatif sera publié via le site de la FFBN (www.ffbn.be) dès que possible.







